Accueillir sur sa ferme: posture et obligations légales

PUBLIC CIBLE

Chef·fes d'entreprises agricoles
de la région Centre-Val de
Loire recevant des stagiaires, apprenti ou salariés

OBJECTIFS

Être capable d'accompagner avec une posture et une méthodologie adéquates,
Pouvoir exprimer ses affinités, doutes ou appréhensions
par rapport à la posture d'accueillant,
Connaître les obligations légales d'accueil sur sa ferme
(document unique, obligation employeur, réglementation,
couverture sociale).

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADDEAR Loir-et-Cher

DURÉE : 1 jour(s)
DATE LIMITE : 26/11/2021

MODALITÉS D'ACCÈS
les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

TARIFS

Non agricole	**224 €**

Finançable par le fond de formation Vivea

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Olivier Mullier
contact@addear41.org
ADDEAR
Village de l'Arrou
87A route de Château-Renault
41 000 Blois
02 54 56 00 71

MENTIONS
Pour réussir votre formation, notre organis me est en capacité d'adapter ses prestati ons aux éventuelles situations de handica p, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble le s possibilités d'adaptation.

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
01/12/2021	41100 Loir-et-Cher	Bruno Breton, Conseiller en prévention des risques professionnels (MSA Berry Touraine) Estelle Lothion (chargée du contrôle de la prévention en agriculture (DREETS) Olivier Mullier animateur installation transmission (Addear 41)

THÈMES

Etre acteur sur son territoire

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)